

17 NOV  
Kuala Lumpur

# ARIEL GUARCO

Candidat à la présidence de L'ALLIANCE  
COOPÉRATIVE INTERNATIONALE



PRINCIPES COOPÉRATIFS EN ACTION



# ENGAGEMENT CHEMIN COHÉSION

## Ariel Guarco

Il est un leader coopératif qui a réalisé un processus de développement du mouvement coopératif dans son pays et a construit des liens actifs avec le reste du mouvement coopératif dans les Amériques, de son insertion dans le Conseil des coopératives des Amériques et d'autres régions l'intégration régionale.

L'homme formé dans la fonction publique de coopération, en particulier dans la Coopérative électrique, a parcouru tout au long de sa vie tout mouvement institutionnel de conclure aujourd'hui à la présidence COOPÉRER, le dôme du corps des coopératives argentines, et l'intégration du Conseil de l'Alliance coopérative internationale.

Il a commencé dans la coopérative plus de 20 ans dans la coopérative électrique de son peuple, a occupé divers postes jusqu'à devenir président, un endroit où il a tenu depuis 2007.

En 2008, il a été élu président de la Fédération des coopératives d'électricité et des services publics province de Buenos

Aires - FEDECABA - une poste qu'il occupe jusqu'à aujourd'hui.

Je présidais la Confédération coopérative de l'Argentine depuis 2011, après avoir été ratifié à l'unanimité par un nouveau trois-mandat de deux ans en Juillet de cette année.

Il est membre du conseil de l'Alliance coopérative internationale depuis 2013 et vice-président des coopératives des Amériques depuis 2014.

En Octobre 2013, il a rencontré le pape François lors d'une audience tenue avec les dirigeants de l'Alliance coopérative internationale au Vatican.

Il est un participant régulier et conférencier dans plusieurs universités, séminaires et conférences ayant trait à cooperativismo à la maison et dans les pays étrangers.

Il est l'auteur du livre « Le Argentino Cooperativismo - Un regard plein d'espoir pour l'avenir ».

Il est actuellement un candidat à la présidence de l'Alliance coopérative internationale.

# PLATEFORME POUR L'ALLIANCE COOPÉRATIVE INTERNATIONALE

## 2017-2021

### MESSAGE

#### **Etre coopérativiste est une forme de vie**

J'ai littéralement **grandi dans une coopérative**. Ma mère travaillait depuis plus de 55 ans dans la Coopérative Électrique de ma ville, Coronel Pringles. C'est une petite ville rurale située dans la zone centrale de l'Argentine, où la coopération a été la clé pour pouvoir répondre aux besoins de nos familles et de nos communautés.

Pendant mon enfance, j'ai partagé de nombreuses expériences avec les travailleurs et les associés de la coopérative. **J'ai appris dès le plus jeune âge les valeurs et les principes du coopérativisme, et depuis ils régiennent ma vie.**

À l'âge de 23 ans, j'ai commencé à participer activement à la Coopérative, dont j'étais l'un des plus de 20 000 associés qui reçoivent de l'énergie et de l'eau, entre autres services. Je me suis impliqué, en apprenant des directeurs plus expérimentés, jusqu'à ce que j'ai rejoint le conseil d'administration à l'âge de 27 ans. En 2007, ils m'ont élu pour le présider.

J'ai poursuivi mon apprentissage, comme j'ai l'intention de continuer à le faire face à chaque nouveau défi dans ma carrière de dirigeant. En raison de ma représentation dans la fédération provinciale qui intègre les coopératives d'électricité (Fedecoba), j'ai rapidement compris combien il est important pour une coopérative de s'associer avec d'autres.

J'ai maintenu ce principe ferme et j'ai essayé de l'approfondir dans la pratique, lorsque, en 2008, j'ai été élu pour diriger la fédération. Avec le même élan qui m'a amené à m'impliquer dans la gestion de ma coopérative et de son entité représentative de second degré, j'ai compris qu'il fallait utiliser cette expérience et avoir la volonté de l'intégrer avec d'autres types d'institutions coopératives dans une instance majeure.

En 2011, après plusieurs années de participation et d'apprentissage, j'ai été élu président de la Confédération Coopérative de l'Argentine (Cooperar), qui depuis a doublé

le nombre d'associés et étendu sa représentation dans de nouvelles régions et de nouveaux secteurs de services, de production industrielle et agricole, de la consommation, du logement, de la santé, de l'éducation, des finances, de l'assurance et du tourisme, entre autres, avec un nombre estimé de 10 millions de membres dans tout le pays, ce qui correspond à 25% de la population.

Cette forte présence du coopérativisme en Argentine trouve ses racines à la fois dans les contributions des immigrants qui mélaient leurs traditions coopératives et les théories sociales (de l'Italie, l'Allemagne, la France, l'Espagne, l'Europe centrale, la Russie, etc.), sans dédaigner les racines locales des peuples autochtones, et les contextes de crise économique et politique successives du pays qui obligeaient les citoyens ordinaires et les communautés locales à se mobiliser et s'organiser elle-même.

Avec le mandat de l'histoire de Cooperar et du coopérativisme argentin en général, nous cherchons, avec le reste des dirigeants qui m'accompagnent, **à approfondir l'engagement avec le mouvement coopératif international**. Nous avons donc décidé qu'il était préférable de contribuer à notre organisation mère, l'Alliance Coopérative Internationale, depuis son conseil d'administration.

J'y suis entré en 2013. Un an plus tard, j'ai été élu deuxième vice-président des coopératives des Amériques. Aux niveaux mondial et continental, je suis entré en contact avec des leaders de différents secteurs, avec de riches trajectoires, des représentants de cultures extrêmement diverses mais avec un langage commun : la coopération.

C'est pourquoi, maintenant, je crois qu'il est possible et nécessaire d'aller un peu plus loin dans la construction **d'un mouvement qui fait face à des défis historiques au niveau global sans précédent**. Aller de l'avant, mais sans laisser derrière nous tous nos apprentissages.

Le germe coopératif qui a pris racine en moi il y a de nombreuses années dans ma ville a ensuite été enrichi dans le dialogue avec des collègues de toutes les latitudes, qui partagent le besoin de consolider notre mouvement depuis ses bases.

C'est à quoi nous sommes appelés. Comme je l'ai exprimé dans un livre que j'ai publié il y a deux ans dans mon pays, le coopérativisme nous offre «un regard d'espoir sur l'avenir». Notre engagement est de transformer cet espoir en résultats concrets. Ceci sera impossible sans une **Alliance Coopérative Internationale qui interprète et reproduit d'une manière authentique les valeurs et les principes du coopérativisme qui surgissent quotidiennement dans chaque coopérative et qui, à leur tour, doivent être amalgamés dans chaque organisation régionale ou sectorielle**.

Je m'engage à ce que cela se produise. Dans mon pays, dans la région des Amériques et dans le monde entier, j'ai eu la possibilité de visiter des dizaines de coopératives de premier, deuxième et troisième degré. Dans ces échanges authentiques, de coopérativiste à coopérativiste, c'est là que les volontés collectives sont véritablement affirmées pour ensuite se traduire en politiques pour le mouvement.

Dans l'Alliance, je crois que ces politiques doivent être élaborées avec la participation du plus grand nombre possible de membres,



en respectant les rythmes, les formes et les structures sectoriels et régionaux, chacun ayant sa représentation correcte au conseil d'administration. **Aucune structure administrative ne peut supplanter les canaux démocratiques sans lesquels il est difficile d'exercer les principes coopératifs.**

Nous voulons encourager toutes les personnes qui font partie de ce mouvement à mettre ces principes en action. Ceux de nous qui avons pris la tâche d'être à l'avant-garde devons donner l'exemple.

Lorsque les pionniers ont commencé le coopérativisme moderne, en 1844 à Rochdale, ils ont marqué un chemin à partir du besoin le plus élémentaire, afin de s'assurer pour eux-mêmes et leurs familles le pain quotidien. Mais, comme nous le savons, ils ont jeté les bases d'un projet beaucoup plus durable.

Notre Alliance Coopérative Internationale, fondée en 1895, compte aujourd'hui plus de 300 organisations de plus de 100 pays, représentant près d'un milliard de personnes dans le monde. **Peut-on imaginer le pouvoir d'un mouvement de cette ampleur s'il est fidèlement représenté par ses dirigeants mondiaux?**

Être coopérativiste, comme je l'ai souligné au début, est un mode de vie. C'est sentir, dire et faire, conformément à nos principes et valeurs, par lesquels nous neutralisons ou réduisons les effets des systèmes productifs et financiers qui ravagent beaucoup de nos communautés.

La véritable construction du coopérativisme à l'échelle mondiale doit s'accompagner du développement d'une finance qui se distribue et s'investie dans les communautés, d'un clair compromis avec notre environnement, et d'une inclusion sociale afin de donner toujours à plus de personnes l'opportunité de travailler avec dignité, produire de manière stable, faire bénéficier de ses services à la communauté et une couverture sociale décente.

**Nous devons défendre notre proposition, qui est la mise en œuvre depuis au moins 170 ans par des communautés déterminées à coopérer pour répondre à leurs besoins, à réaliser leurs aspirations tout en distribuant les opportunités entre leurs membres équitablement, et à rendre les ressources durables afin qu'elles puissent être disponibles pour les générations futures.**

Si nous faisons partie de ces communautés, si nous conservons notre identité, si nous pratiquons nos principes et nos valeurs et si nous encourageons la participation démocratique dans nos organisations, nous pouvons exercer une véritable représentation de notre mouvement.

**C'est cette cohérence, cet engagement et cette expérience dont a besoin la direction de l'Alliance Coopérative Internationale en ce moment, et que je suis prêt à apporter.**



La période 2017-2021 conclue la Décennie Coopérative. C'est donc un moment convenable pour évaluer ce qui a été fait et de réfléchir sur la façon de continuer sur cette voie et élaborer une stratégie pour la phase suivante, en commençant sans doute par une consultation aux membres.

Il est stratégique que cette tâche soit menée par les différentes sphères institutionnelles de l'Alliance Coopérative Internationale. Par les plus proches de la réalité locale de la coopérative : les régions, les organisations sectorielles, les comités et les réseaux ; et par l'officine globale, qui devrait coordonner les actions à suivre conformément aux cinq axes du Plan de la Décennie Coopérative.

Le contexte montre que la crise économique, la pauvreté croissante et l'inégalité entre les groupes sociaux et entre les territoires, le drame des crises migratoires, associées à de sérieuses menaces pour l'environnement et la paix, exigent la recherche de nouveaux paradigmes pour organiser la société. Les coopératives sont l'outil essentiel pour réaliser ce changement: nous impliquons plus d'un habitant sur sept de la planète et nous proposons des modèles de production agricole, de commercialisation, d'instruments financiers éthiques, d'autogestion productive, de services publics, de chaînes de valeur, de protection de l'environnement, etc. , qui sont basés sur la pratique quotidienne dans les valeurs de l'entraide, de la responsabilité, de la démocratie, de l'égalité, de l'équité et de la solidarité et sont une force de paix.

• **Celui qui exerce la direction de notre Alliance Coopérative Internationale doit avoir vécu et continuer à vivre le coopérativisme dans toutes ses dimensions.** Chacun des dirigeants qui ont atteint les plus hauts postes dans la direction de notre mouvement a des trajectoires, des visions et des itinéraires variés dans différentes branches d'activité, professions et cultures. Ce qui doit être indiscutable, c'est la nécessité que ces postes soient pourvus aux personnes qui aient une cohérence dans la trajectoire, la connaissance et l'appartenance au coopérativisme depuis la racine.

• **Il est nécessaire de se concentrer non seulement sur la gestion exécutive, mais aussi sur les moyens de gouvernance et de coordination des différents domaines institutionnels de l'Alliance.** L'expérience indique qu'une administration centrée sur un seul leader n'est pas fructueuse et qu'elle ne doit pas s'enfermer autour de la direction et du personnel administratif. Il est nécessaire de promouvoir la participation, d'articuler la volonté politique des Régions et des Secteurs et de diriger depuis le Board dans son ensemble le développement des projets et des politiques institutionnelles, en mettant en valeur l'énorme capital de connaissances que possèdent nos organisations.

• **Une croissance socioéconomique accrue des coopératives doit être recherchée au niveau mondial.** En termes productifs, nous contribuons dans de nombreux pays entre 5 et 10% du PIB ; dans d'autres, encore plus ; et nous générons plus de 9% de l'emploi dans le monde. Si nous voulons atteindre des niveaux plus élevés, nous devons faire davantage d'efforts pour promouvoir le dé-

veloppement des entités coopératives dans le monde entier. L'Alliance doit être un acteur actif dans la facilitation des échanges économiques, la promotion des groupes d'entreprises et la formation de chaînes de valeur transnationales, entre autres possibilités de développement coopératif.

• **Il existe un besoin d'une plus grande influence politique du coopérativisme au niveau mondial.** Les politiques publiques, la législation, la recherche, les statistiques sont quelques-unes des tâches dans lesquelles il devient urgent d'approfondir le travail, dans le cadre de l'Agenda 2030 des Nations Unies avec lequel notre Alliance s'est engagée. Il est également prioritaire de collaborer plus activement avec l'OIT et de souligner le poids du coopérativisme au sein du G20. Enfin, il est nécessaire d'améliorer la capacité du mouvement coopératif à conseiller les gouvernements sur un cadre réglementaire favorable au développement des coopératives, grâce à un travail systématique de la législation comparée.

---

**Être protagonistes, à  
l'échelle mondiale, dans la  
construction démocratique  
et pacifique d'un modèle  
de développement durable  
et équitable.**

---

## **SUR LES AXES DU PLAN POUR UNE DÉCENNIE COOPÉRATIVE:**

• **Participation:** promouvoir les structures nationales, renforcer la participation de la Jeunesse et faciliter un engagement efficace avec l'ACI grâce à l'utilisation plus intensive des nouvelles technologies.

Un mouvement coopératif international vigoureux exige de solides organisations coopératives nationales représentant la pluralité de notre mouvement. Cela requiert le soutien politique et institutionnel de l'ACI à ses membres et la promotion de nouvelles organisations coopératives nationales, le cas échéant.

• **Soutenabilité:** adopter une stratégie globale pour le développement durable et des initiatives de développement de portée mondiale.

L'importance substantielle de cet axe nécessite un saut qualitatif tant en termes de propositions que de projets effectivement gérés par le mouvement.

✓ Organiser un groupe de travail capable de développer une stratégie de coopération en matière de développement durable (économique, social et environnemental) composée de membres du Board, des régions et des secteurs ainsi que de spécialistes ayant l'expérience et la connaissance du coopérativisme, afin de concevoir un plan de travail concret du mouvement coopératif pour le développement et pour faire face à la dégradation de l'environnement.

✓ Créer un comité pour examiner comment développer le Business to Business dans

notre réseau commercial international, tant pour les grandes coopératives que pour les centaines de milliers de PME coopératives.

**Identité:** utiliser et étendre les outils de communication.

Il incombe à l'Alliance Coopérative Internationale de renforcer l'identité commune du coopérativisme et des coopérativistes.

✓ Promouvoir la gestion coopérative de tous les formats médiatiques, afin de mieux refléter les besoins et les priorités des différentes communautés locales.

✓ Augmenter la capacité des membres dans l'utilisation des outils de communication, y compris, par exemple, des recommandations et des formations pour élaborer un plan de communication stratégique, former des équipes performantes dans le domaine de l'information journalistique et de la communication organisationnelle, l'élaboration de protocoles et de guides de communication.

✓ Renouveler la stratégie de communication de l'Alliance elle-même, y compris des innovations telles qu'un manuel de recommandations pour l'approche journalistique sur le sujet des coopératives, un magazine interactif en ligne et un concours mondial de vidéo, entre autres.

**Cadres juridiques:** construire un scénario propice au développement coopératif en alliance avec les États, les organisations internationales et les mouvements connexes.

Dans la tâche d'organiser un cadre approprié pour le développement du coopérati-

visme, la première mission de l'Alliance Coopérative Internationale est l'échange avec les organismes internationaux.

✓ Participer activement à la mise en œuvre du programme de développement des Nations Unies post 2015 et approfondir les liens avec les organisations internationales du système de l'Organisation des Nations Unies.

✓ Collaborer plus activement avec l'OIT, y compris la mise en œuvre de la Recommandation sur la transition vers l'économie formelle, 2015 (n ° 204), la Recommandation sur l'emploi et le travail décent pour la paix et la résilience, 2017 (No. 205) et dans le débat en cours sur l'avenir du travail dans le cadre de la préparation du Centenaire de l'OIT (2019).

✓ Renforcer fortement les alliances avec d'autres acteurs de la société civile, y compris des organisations représentatives de modèles d'entités proches des coopératives telles que les mutuelles, ainsi qu'avec les syndicats, les organisations de PME, du commerce solidaire et protecteur de l'environnement.

✓ Consolider depuis le Comité de Législation une vision basée sur l'étude de la législation comparée pour analyser les normes de chaque pays et évaluer leur conformité avec la définition, les valeurs et les principes coopératifs.

**Capital:** contribuer à produire des transformations dans le système financier mondial.

L'Alliance Coopérative Internationale devrait promouvoir avec plus de présence une perspective des finances coopératives dans les

finances mondiales et préconiser la promotion de l'outil coopératif pour la captation et l'application de l'épargne en fonction des besoins des travailleurs, des producteurs et des communautés.

✓ Promouvoir l'offre de prêts de banques coopératives destinées à des projets de coopératives et de petites et moyennes entreprises, en particulier celles situés dans des pays ayant des difficultés d'accès au financement international.

✓ Proposer la construction de mécanismes propre du coopérativisme pour l'analyse des risques, qui prennent en compte la soutenabilité économique et sociale des différents espaces nationaux et régionaux.

✓ Proposer des initiatives pour modifier les normes et les institutions du système international, dans la perspective des principes et des valeurs coopératives.



## À PROPOS DU SYSTÈME D'ORGANISATION INTERNE:

Afin de mieux mettre en œuvre les initiatives mentionnées ci-dessus, il faut se concentrer non seulement sur la gestion exécutive, mais aussi examiner la forme de gouvernance et la coordination des différents domaines institutionnels de l'Alliance, afin qu'elle ne soit pas concentrée sur la présidence et la gérance

avec une équipe de travail dispersée, qui ne permet pas l'articulation de la volonté politique des régions, des secteurs et des comités.

✓ Former un Comité Exécutif composé de la Présidence, des quatre Vice-Présidences, de la Direction Générale, des Directions Régionales et les Secteurs qui soit chargé de la coordination de la politique discutée et approuvée lors des réunions du Board et qui soit la ligne de contact direct entre le Board et l'équipe de travail.

✓ Conduire des réunions présentielle et virtuelle où participe la présidence, la direction générale et l'équipe de travail afin de communiquer clairement la ligne politique et mettre en œuvre les actions à suivre.

✓ Effectuer des visites à toutes les Régions, coordonnées par chacune d'entre elles, qui permettent à celui qui exerce la présidence de prendre contact directement avec les organisations associées et non associées et qui servent de base à des actions politiques concrètes sur le territoire, évitant la réalisation de voyages sans une articulation institutionnelle appropriée, qui est habituellement improductive.

✓ Tenir compte des structures coopératives nationales en tant que porteuses de propositions d'action, ce qui renforce la participation démocratique et un processus visant à accroître l'adhésion.

✓ Atteindre une plus grande coordination opérationnelle de la part de l'officine globale avec tous les niveaux de l'Alliance, en particulier les régions et les organisations sectorielles.

## SUR LES ÉQUIPES DE TRAVAIL ET LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Les améliorations organisationnelles mentionnées ci-dessus nécessitent à leur tour des améliorations en termes d'équipes de travail et de ressources financières disponibles pour l'Alliance Coopérative Internationale et ses différentes instances.

✓ Commencer par une mise à jour des équipes de travail et des ressources financières de l'officine globale, des régions et des organisations sectorielles et, si possible, réduire les coûts de l'officine globale. Effectuer une analyse financière différenciée entre le budget de base et le projet de l'UE en cours.

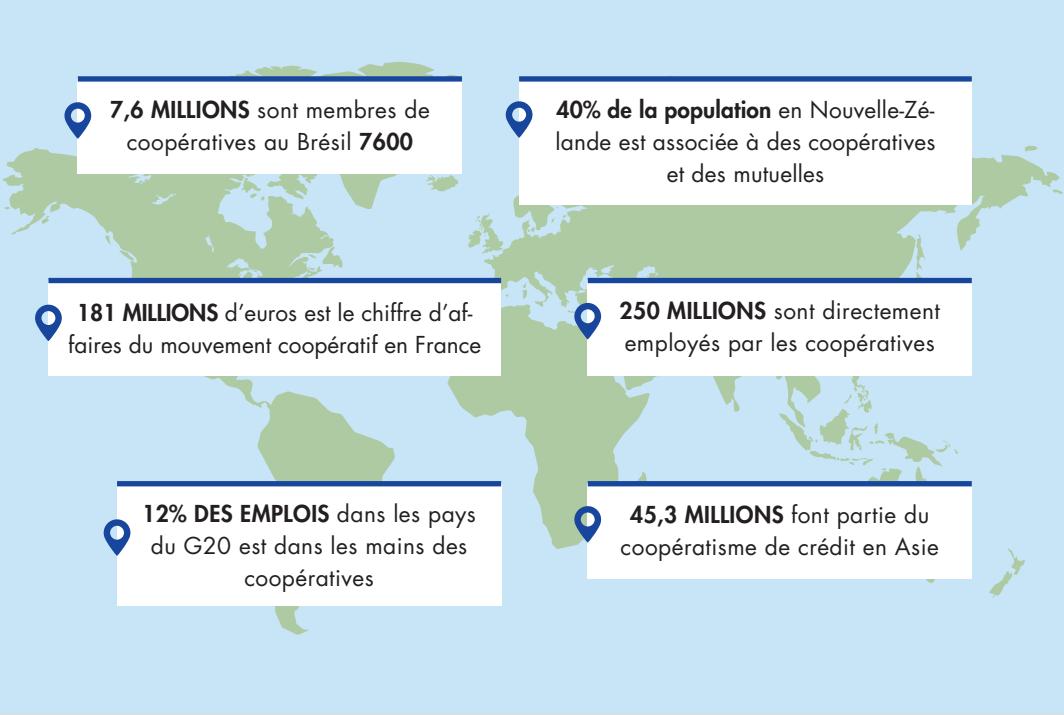
✓ Rechercher des sources de financement supplémentaires, dont les résultats seront majoritairement distribués aux régions et aux organisations sectorielles.

✓ Promouvoir le crowd-funding et les dons ouverts pour des initiatives et des projets spécifiques.

✓ Améliorer en quantité et en qualité l'information fournie aux membres sur les revenus, les dépenses, les soldes, les projets, pour promouvoir l'empowerment des organisations afin qu'elle prenne des décisions.

✓ Donner la priorité aux coopératives, dans la mesure du possible, pour la réalisation de projets ou d'œuvres spécifiques, tant au niveau mondial qu'au niveau des régions, des secteurs et des comités.

# NOTRE MOUVEMENT À L'ÉCHELLE MONDIALE



7,6 MILLIONS sont membres de coopératives au Brésil 7600

40% de la population en Nouvelle-Zélande est associée à des coopératives et des mutuelles

181 MILLIONS d'euros est le chiffre d'affaires du mouvement coopératif en France

250 MILLIONS sont directement employés par les coopératives

12% DES EMPLOIS dans les pays du G20 est dans les mains des coopératives

45,3 MILLIONS font partie du coopératisme de crédit en Asie

## 1,000,000,000

Environ un milliard de personnes, dans le monde entier, sont liés à une coopérative. Pouvez-vous imaginer la puissance d'un mouvement de cette ampleur si elles sont fidèlement représentés par ses leaders mondiaux?

**“ J'AI APPRIS DÈS LE PLUS JEUNE  
ÂGE LES VALEURS ET LES  
PRINCIPES DU COOPÉRATIVISME,  
ET DEPUIS ILS RÉGISSENT MA VIE. ”**

ARIEL GUARCO, Principes Coopératifs en Action